

Juillet 2013



AFFOI

RESUME EXECUTIF DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE DU
SITE INTERNET DE :
TRIBUNAL SPECIAL POUR LE LIBAN (TSL)



Dans le cadre du projet "Analyse linguistiques des sites internet des
Organisations internationales" | Administration de l'AFFOI

CONTEXTE

Ce résumé exécutif de l'analyse linguistique du site internet du Tribunal Spécial pour le Liban (TSL) s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large concernant une vingtaine d'organisations internationale et dont les résultats seront publiés en fin d'année 2013.

Ces analyses se concentrent en particulier sur:

- La clarification des statuts linguistique de l'Organisation Internationale concernée.
- Une confrontation du site internet de l'Organisation Internationale concernée avec ces statuts linguistiques.
- Une analyse des traductions (présence, absence, ...) et des pratiques en particulier dans certains domaines tels que le recrutement, les actualités, les informations techniques fixes et les interventions publiques. Lorsque l'Organisation fera usage de réseaux sociaux, les pratiques linguistiques de ceux-ci sont également examinés.

I. Clarification des statuts linguistiques

langues de travail : Arabe, Anglais et Français.

langues officielles : Anglais, Français, Russe, Arabe, Chinois, Espagnol (langues des Nations Unies)

langues de communication : Arabe, Anglais et Français

langue du Pays d'accueil : La Haye dont la langue officielle est le Néerlandais. Bureau à Beyrouth où la langue officielle est l'Arabe.

II. Confrontation des Statuts avec l'organisation du site.

Analyse "Statuts linguistiques formels (langues officielles et de travail) vs organisation des sites" : Passage très facile dans les trois langues de travail. Tout est disponible en Anglais, en Français et en Arabe sauf les réseaux sociaux et les domaines qui ne sont qu'en Anglais

Lien entre les usages de ces sites et les autres dimensions linguistiques (communication et pays d'accueil) : Le site est accessible en Anglais, en Français et en Arabe. Le néerlandais est absent. Au Liban, la langue officielle est l'Arabe, mais 45% de la population est francophone et 30% est anglophone.

Nationalité des principaux responsables exécutifs : Quatre organes principaux : les Chambres, Bureau du Procureur, Bureau de la défense, Greffe.

Les chambres : 11 juges avec une forte proportion obligatoire de juges libanais (4).

Le juge Sir David Baragwanath (Nouvelle-Zélande) est le Président du TSL et le Président de la chambre d'appel, le vice-président est M. Ralph Riachi(Liban). Le Procureur est Norman Farrell (Canada), le Chef du Bureau de la Défense est François Roux (France). Le Greffe est assuré en intérim par le Greffier Adjoint, Daryl Mundis (Royaume-Uni).

III. Analyse des traductions (présence, absence, ...) et des pratiques en particulier pour :

Le recrutement: Les annonces sont disponibles dans les trois langues. Sur les 3 postes à fournir au moment de mon étude, 2 demandent la langue anglaise obligatoire. La procédure d'e-recrutement est uniquement en Anglais

Les infos quotidiennes (avec une sous distribution info actualités/infos contenu des règles et missions) : Les informations quotidiennes sont disponibles dans les trois langues. Il faut parfois prévoir un léger délai pour avoir l'information en Français.

En un mot : Un site globalement respectueux de la diversité mais privilégiant parfois l'anglais.

Remarque technique : Le vocabulaire de la barre d'adresse est exclusivement en anglais.